



França.br 2009

Année de la France au Brésil
21 avril – 15 novembre 2009

Présentation générale

L'Année de la France au Brésil résulte d'une décision prise par les Présidents français et brésilien en 2006 et fait suite à l'Année du Brésil en France (2005) qui avait connu un succès retentissant.

Elle offre à la France l'opportunité de présenter dans les différentes régions brésiliennes les différentes facettes de ses compétences et savoir faire dans tous les domaines.

Sa mise en œuvre est une opération de coopération exemplaire, qui amène à la fois les responsables officiels, les milieux économiques, les professionnels de la culture, les artistes, les milieux intellectuels, les chercheurs, les media et les populations des deux pays à mieux se connaître et travailler ensemble.

L'Année de la France au Brésil relève **en France** du Ministère des Affaires étrangères et européennes. Elle est mise en œuvre par le commissariat français de l'Année et les équipes de Culturesfrance, opérateur délégué du ministère des Affaires étrangères et européennes et du Ministère de la Culture et de la Communication, pour les échanges culturels internationaux. Un comité interministériel appuie l'action du commissariat.

L'Année de la France au Brésil relève **au Brésil** du Ministère de la Culture et du Ministère des Relations Extérieures, et implique la participation d'autres structures publiques et privées fédérales, fédérées et municipales.

1. Grandes lignes

La programmation est construite par les deux commissariats autour de trois axes :

- La **France aujourd'hui** : création artistique; innovation technologique ; recherche scientifique ; débat d'idées ; dynamisme économique.
- La **France diverse** : diversité de la société française ; diversité des savoir-faire ; diversité régionale.
- La **France ouverte** : partenariats franco-brésiliens, qui doivent inspirer les projets ; partenariats franco-brésiliens avec d'autres pays du monde (Afrique, Caraïbes, Amérique latine); débat sur les grands thèmes de la mondialisation.

L'Année concerne **les principales villes et régions brésiliennes** et touche **tous les publics**. L'organisation de manifestations itinérantes et de quelques grands événements populaires est prévue, notamment pour les cérémonies d'ouverture. Les **coopérations décentralisées** entre régions françaises et brésiliennes sont mobilisées dans ce sens. Enfin, l'organisation d'une **campagne de communication** bien relayée par les media brésiliens permet de conférer la visibilité nécessaire à l'Année.

2. Dates et organisation

Dates : 21 avril – 15 novembre 2009 (deux fêtes nationales brésiliennes - 21 avril 1792 : mort de Tiradentes, animateur du premier mouvement d'indépendance du Brésil ; 15 novembre 1889 : proclamation de la première république brésilienne)

Commissaire général brésilien :

Danilo Santos de Miranda, directeur régional du SESC de Sao Paulo.

Président du commissariat français :

Yves Saint-Geours, Ambassadeur, président de l'établissement public du Grand Palais.

Commissaire générale française :

Anne Louyot, conseillère des Affaires étrangères.

Président du comité des mécènes français :

Gilles Benoist, directeur général de CNP Assurances, qui avait présidé le comité des mécènes de l'Année du Brésil en France.

Contact : Jean-Louis Lepeigneux, directeur de la communication

T : 0142188652 – e-mail : jean-louis.lepeigneux@cnp.fr

Opérateur français :

Culturesfrance, 1bis, Avenue de Villars, 75007 Paris.

Président : Jacques Blot ; directeur, Olivier Poivre d'Arvor.

Contact : mir@culturesfrance.com

Opérateurs brésiliens :

• **Ministère de la Culture, direction des Relations Internationales :**

Ministério da Cultura, Diretoria de Relações Internacionais, Esplanada dos Ministérios Bloco B 4º Andar, Brasília – DF 70068-900

Directeur des Relations Internationales: Marcelo Coutinho

Contact : 55 61 3316-2065 / 3411-6713 – e-mail dri@minc.gov.br

• **Ministère des Relations Extérieures, Département Culturel :**

Ministério das Relações Exteriores, Departamento Cultural, Esplanada dos Ministérios Palácio do Itamaraty, Anexo II, Brasília – DF 70170-900

Directeur: Embaixador Paulo Cesar Meira de Vasconcellos

Contact: 55 61 3411-6713 – e-mail: pmeira@mre.gov.br

3. Communication

La communication globale est placée sous l'autorité des partenaires officiels, qui s'assurent les services d'agences de communication spécialisées.

Bénéficient de cette campagne de communication les projets labellisés, c'est-à-dire approuvés par les deux commissariats, et les mécènes de ces projets.

4. Labellisation

Les projets sont soumis pour labellisation à l'approbation des commissaires généraux des deux pays ; les projets des opérateurs français sont étudiés par le commissariat français installé en France à Culturesfrance, les projets émanant des structures brésiliennes sont étudiés par le commissariat brésilien installé à la Direction des Relations Internationales du Ministère de la Culture du Brésil.

Les projets proposés doivent respecter les critères suivants :

- contenu : s'inscrire dans les grandes lignes définies ci-dessus
- modalités : reposer sur un partenariat entre Français et Brésiliens et comporter, chaque fois que cela est possible, une forte dimension d'échange et de formation, permettant une pérennisation du projet
- financement : disposer d'un plan de financement cohérent. Les commissariats pourront recommander les projets labellisés pour l'obtention de financements additionnels.

Les projets labellisés font l'objet d'accords officiels entérinés lors des comités mixtes d'organisation.